

Bulletin de l'instruction primaire. Département de Maine-et-Loire.

Numéro d'inventaire : 2006.01054 (1-3)

Type de document : texte ou document administratif

Imprimeur : Imprimerie administrative Siraudeau (H.) & Cie

Date de création : 1943

Description : Fascicules sans agrafes.

Mesures : hauteur : 225 mm ; largeur : 142 mm

Notes : (1) : n°162 janvier 1943 (pp. 1-20) (2) : Supplément au numéro de janvier 1943, tableau de classement (pp. 1-32) (3) : n°4 novembre 1943 (pp. 21-38) [devrait porter le n°163, voir note en page 1 du bulletin n°164 de janvier 1944]

Mots-clés : Textes normatifs relatifs à l'enseignement en France (législation, débats, BO)

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : Élémentaire

Nom du département : Maine-et-Loire

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 70

Lieux : Maine-et-Loire

JANVIER 1943

N° 162

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

INSPECTION ACADEMIQUE D'ANGERS

9, rue Ménage

Téléphone : Préfecture 32-14 ; 32-15 ; 32-16 ; 36-22

C. C. Postal : Nantes 617.28

BULLETIN

DE

L'INSTRUCTION PRIMAIRE

L'insertion au BULLETIN tient lieu de notification officielle

Le Bulletin appartient à l'École et non à l'Instituteur, qui devra en remettre la collection à son successeur. Il sera inscrit au registre d'inventaire et COMMUNIQUE RÉGULIÈREMENT A MM. LES INSTITUTEURS ADJOINTS ET A M^{mes} LES INSTITUTRICES ADJOINTES.

SOMMAIRE

PAGES

I. — DÉCISIONS ET INSTRUCTIONS MINISTÉRIELLES

1. Concours d'entrée dans les Ecoles nationales professionnelles. (C. M. du 14 novembre 1942) 2
2. Emplois du temps. (Note ministérielle du 9 décembre 1942) 3
3. Coopératives. (C. M. du 12 décembre 1942) 3
4. Bulletin d'Inspection des Instituteurs. Notes chiffrées. (C. M. du 16 janvier 1943) 3
5. Croix-Rouge de la Jeunesse Française. (C. M. du 28 décembre 1942) 4
6. Enseignement démographique. (Note ministérielle du 14 janvier 1943) 4
7. Dates des examens et concours de l'Enseignement primaire en 1943. (Arrêté du 29 janvier 1943) 4
8. Interdiction de livres scolaires. (Arrêté du 25 novembre 1942) ..

SUPPLÉMENT
AU NUMÉRO DE JANVIER 1943
(Exclusivement réservé aux Membres de l'Enseignement public)
TABLEAU DE CLASSEMENT

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

INSPECTION ACADÉMIQUE D'ANGERS

Téléphone : Préfecture 32-14 ; 32-15 ; 32-16 ; 36-22

BULLETIN
DE
L'INSTRUCTION PRIMAIRE

L'insertion au BULLETIN tient lieu de notification officielle

Le Bulletin appartient à l'École et non à l'Instituteur, qui devra en remettre la collection à son successeur. Il sera inscrit au registre d'inventaire et COMMUNIQUE RÉGULIÈREMENT A MM. LES INSTITUTEURS ADJOINTS ET A M^{mes} LES INSTITUTRICES ADJOINTES.

SOMMAIRE

PAGES

Tableau de classement des Instituteurs et Institutrices publics arrêté au 1 ^{er} janvier 1943, promotions et titularisations faites	2
--	---

NOVEMBRE 1943

N° 4

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

INSPECTION ACADEMIQUE D'ANGERS

9, rue Ménage

Téléphone : Préfecture 32-14 ; 32-15 ; 32-16 ; 36-22

C. C. Postal : Nantes 617-28

BULLETIN

DE

L'INSTRUCTION PRIMAIRE

L'insertion au BULLETIN tient lieu de notification officielle

Le BULLETIN appartient à l'Ecole et non à l'Instituteur, qui devra en remettre la collection à son successeur. Il sera inscrit au registre d'inventaire et COMMUNIQUÉ RÉGULIÈREMENT A MM. LES INSTITUTEURS ADJOINTS ET A M^{mes} LES INSTITUTRICES ADJOINTES.

SOMMAIRE

Pages

I. — PARTIE GÉNÉRALE

1. Responsabilité des membres du corps enseignant. (C. M. du 23 septembre 1943)	22
2. Assurance scolaire obligatoire. (C. M. du 12 octobre 1943)	23
3. Décoration des classes. (C. M. du 20 octobre 1943)	25
4. Livres scolaires. (C. M. du 25 octobre 1943)	26
5. Responsabilité civile des instituteurs. (C. M. du 25 octobre 1943) ..	26
6. Concours de recrutement des élèves instituteurs (Education Physique). (C. M. du 25 octobre 1943)	27
7. Certificat d'Aptitude pédagogique (Education physique). (C. M. du 29 octobre 1943)	28
8. Allègement des programmes et des devoirs. (C. M. du 29 octobre 1943)	28
9. Circulaire de la plus belle lettre	29

